



Syndicat Mixte Ouvert

## **Compte rendu pour la réunion du 3 mars 2023**

Date de la convocation : 20/02/2023

### **Membres**

**en exercice : 10**

*L'an deux mille vingt-trois et le trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 14 h 00 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Eric FELLETT, vice-président d'Epidropt.*

**Présents : 10**

**Votants : 10**

**Pour : 10**

**Contre :**

**Abstentions :**

**Présents :** Stéphane FARESIN, Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Eric FELLETT (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), VACQUE Jean-Noël (suppléant SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24),

**Présents non votants :** Aure SEGUELA (CD 47),

**Excusés :** Pierre CAMANI (CD 47),

**Absents :** Danielle DHELIAS (CD 47), Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Daniel BARBE (CD 33),

Assistait à la réunion : Isabelle ROBERT (CD 24),

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL).

## **ORDRE DU JOUR :**

Adoption du procès-verbal de la réunion 30 janvier 2023, (transmis avec le rapport).

### **Administration générale :**

#### **Mission commune – SAGE :**

- Présentation par la DDT 47 des missions de l'Organisme Unique Garonne aval / Dropt (UG 60),

#### **Mission optionnelle 1 - Aménagement du bassin versant du Dropt,**

#### **Mission optionnelle 2 - Gestion réalimentation,**

- Entretien des lacs : lancement des consultations pour l'entretien mécanique 2023 des lacs et de la station de pompage du Lescourroux (délibération),
- Entretien lacs par éco pâturage, contrat de prêt usage sur un bien foncier : autorisation à donner au président à signer le contrat (délibération),
- Digue amont lac du Lescourroux – glissière de sécurité de la route départementale

#### **Mission optionnelle 3 - Réalisation des ouvrages de réalimentation et des ouvrages de gestion quantitative,**

- Projet de panneaux photovoltaïques sur le Lescourroux et la Nette, rendu de la SEM 24,
- Rehausse lac de la Ganne : choix de l'écologue (délibération),

#### **Questions diverses :**

- Racks vélo lac du Lescourroux (délibération),
- Fédération pêche 47 : demande organisation concours et championnat de pêche au lac du Lescourroux (délibération).

Monsieur Faresin, président du syndicat, informe l'assemblée qu'il doit quitter la réunion à 15 h. Il indique que M. Fellet, vice-président assurera la continuité de la réunion.

- **Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2023 (transmis avec la convocation),**  
Le comité syndical adopte le procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2023.

## **SAGE (mission commune)**

### **Aménagement du bassin versant du Dropt (mission optionnelle 1)**

### **Gestion de la réalimentation (mission optionnelle 2)**

#### **Entretien des lacs : lancement des consultations pour l'entretien mécanique 2023 des lacs et de la station de pompage du Lescourroux (DE 2023 013)**

Le Président rappelle que le comité syndical avait décidé, dans le cadre de l'entretien du pourtour des cinq retenues de réalimentation, de réduire certaines zones d'entretien et d'effectuer deux passages dans l'année si besoin, un passage complet (pourtour et abords) et un passage simple (pourtour).

Monsieur le président propose de renouveler l'entretien mécanique des 5 lacs suivants ce principe et de lancer la consultation des entreprises, pour l'ensemble des 5 lacs du syndicat et pour la parcelle située à la station de pompage du Lescourroux.

Il propose également de soumettre le lac du Lescourroux à l'écopâturage si un prestataire se présente et en cas de possibilité de le faire sous cette forme, la consultation pour l'entretien mécanique sera réduite des parcelles traitées par éco pâturage.

*Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,*

- Décide de lancer la consultation des entreprises pour l'entretien mécanique des pourtours des 5 lacs et de la parcelle de la station de pompage du Lescourroux, pour la saison 2023.

#### **Entretien des lacs par éco pâturage, contrat de prêt usage sur un bien foncier : autorisation à donner au président à signer le contrat (DE 2023 014)**

Le Président rappelle que le comité syndical avait décidé, dans le cadre de l'entretien du pourtour des cinq retenues de réalimentation, de réduire certaines zones d'entretien au profit de l'éco pâturage si des prestataires étaient intéressés.

Un prestataire situé près du Lescourroux, semble intéressé pour réaliser de l'écopâturage autour du lac.

Monsieur le président propose, dans un tel cas de conclure un prêt à usage sur un bien foncier dont il fait lecture.

*Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :*

- D'accepter l'entretien des retenues par de l'écopâturage,
- Que l'entretien par écopâturage sera prioritaire à un entretien mécanique,
- D'accepter le contrat de prêt à usage sur un bien foncier présenté par le président,
- Précise que les bêtes ne pourront pas boire l'eau du lac (absence d'analyse de qualité de l'eau),
- D'autoriser le président à signer le présent contrat de prêt à usage sur un bien foncier, si un prestataire proposant de l'éco pâturage en fait la demande et accepte les conditions prescrites par Epidropt.

### **Réalisation des ouvrages de réalimentation et des ouvrages de gestion quantitative (mission optionnelle 3)**

#### **Rehausse lac de la Ganne : choix de l'écologue (DE 2023 015)**

Monsieur le président rappelle que le syndicat a pour projet la rehausse du lac de la Ganne.

La rehausse du niveau d'eau d'un mètre et le réaménagement du chemin de ceinture, nécessitent un accompagnement par un écologue en amont des travaux, pour effectuer une transplantation d'espèces végétales et lors

de la phase chantier, afin de faire respecter les prescriptions de l'arrêté interpréfectoral autorisant la rehausse du lac de la Ganne.

Le 20 janvier 2023, 4 bureaux d'études ont été contactés pour qu'ils fassent une offre avant le 27 janvier 2023 à 17 h.

Ont répondu :

- Rivière environnement ne fera pas d'offre car son planning est complet,
- le 22 février 2023, CHAMBOLLE Christophe propose une prestation à 9 720.00 € Hors taxes,
- le 23 février 2023, BIOTOPE propose une prestation à 8 945.00 € Hors taxes,
- le 8 février 2023, AZELLUS propose une prestation à 6 950.00 € Hors taxes.

Monsieur le président propose de choisir un bureau d'études et de l'autoriser à signer le contrat à venir.

***Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :***

- De retenir le bureau d'études Azellus pour la mission écologue de la rehausse du lac de la Ganne (repérage des espèces protégées, transplantation et suivi des travaux), pour un montant de 6 950.00 € hors taxes,
- D'autoriser le président à signer toutes les pièces à intervenir dans ce dossier pour la bonne réalisation de la présente décision.

## Questions diverses

### **Fédération pêche 47 : demande organisation concours et championnat de pêche au lac du Lescourroux (DE 2023 017)**

La demande d'organisation de plusieurs concours et championnats de pêche sur les lacs du syndicat a été fait par mail le 27 février 2023.

Le comité départemental de pêche du Lot-et-Garonne sollicite les dates suivantes :

- 14 mai 2023, Concours de pêche au petit lac du Lescourroux,
- 15 et 16 avril 2023 : Championnat départemental moulinet sur les petits et grands lacs du Lescourroux,
- du 21 au 23 avril 2023 : 2ème division nationale moulinet sur les petits et grands lacs du Lescourroux,
- 27 et 28 mai 2023 : championnat départemental mixte sur les petits et grands lacs du Lescourroux,
- 25 juin 2023 : concours au lac du Brayssou,
- 2 et 3 septembre 2023 : 2ème division régionale mixte petit et grand lac du Lescourroux.

***Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :***

- De donner l'autorisation au comité départemental de pêche du Lot-et-Garonne, d'organiser des concours et championnat aux dates suivantes :
  - 14 mai 2023, Concours de pêche au petit lac du Lescourroux,
  - 15 et 16 avril 2023 : Championnat départemental moulinet sur les petits et grands lacs du Lescourroux,
  - du 21 au 23 avril 2023 : 2ème division nationale moulinet sur les petits et grands lacs du Lescourroux,
  - 27 et 28 mai 2023 : championnat départemental mixte sur les petits et grands lacs du Lescourroux,
  - 25 juin 2023 : concours au lac du Brayssou,
  - 2 et 3 septembre 2023 : 2ème division régionale mixte petit et grand lac du Lescourroux.
- Que le chemin de ronde ne sera pas utilisable par des véhicules et la voie nautique devra être privilégiée pour le cheminement du matériel,
- Que la remise en état du chemin de ronde sera à la charge du comité départemental de pêche du Lot-et-Garonne si le chemin venait à être dégradé,
- Que l'organisateur devra mettre en place toutes les mesures nécessaires pour cet événement (respect réglementation en vigueur, déclarations, débits de boissons, mesures sanitaires, attestation d'assurance...) avant le déroulement de l'épreuve.

### **Racks vélo lac du Lescourroux (DE 2023 016)**

La commune d'Eymet fait la demande d'installation de racks à vélo aux parkings du lac du Lescourroux. En effet, vu la fréquentation les cyclistes ont peu de solution pour garer leur vélo.

*Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :*

- De demander des devis pour la fourniture et la pose de racks à vélo sur les 4 parkings du lac du Lescourroux
- De prévoir cette dépense au budget 2023,
- Que la décision de l'acquisition sera faite en fonction du montant des devis.

A 16 h l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU

Le président,  
Stéphane FARESin